

II. Avoirs et titres dont le rendement n'est pas soumis à l'impôt anticipé

- **Créances hypothécaires suisses**
(cédulas hypothécaires, lettres de rentes, etc.)
- **Prêts et autres créances suisses**
- **Titres et avoirs étrangers de toute nature**

Imputation d'impôts étrangers prélevés à la source (état 1.1.2026): Les placements de capitaux étrangers et leurs rendements pour lesquels l'imputation d'impôts étrangers prélevés à la source est demandée doivent être portés non pas dans le présent état des titres, mais dans la formule DA-2; pour les redevances de licences, on utilisera la formule DA-3. Les formules et la notice DA-M y relative peuvent être obtenues à l'office cantonal de l'impôt anticipé.

L'imputation d'impôts étrangers prélevés à la source entre en considération pour les **dividendes et intérêts** qui demeurent soumis à un impôt limité selon l'annexe à

l'ordonnance relative à l'imputation d'impôts à la source étrangers prélevés à la source https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2020/29/de#ivl_d4e6/ivl_d4e7 (En revanche, les rendements pour lesquels les Etats contractants prévoient l'exonération complète doivent être indiqués dans le présent état des titres). L'imputation d'impôts étrangers prélevés à la source est admise en outre pour les **redevances de licences** selon l'annexe à l'ordonnance relative à l'imputation d'impôts à la source étrangers prélevés à la source https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2020/29/de#ivl_d4e6/ivl_d4e7.

Valeur nominale totale	Désignation des avoirs et titres Avoirs : Taux d'intérêt, nature de la créance, débiteur Obligations : Taux d'intérêt, nature du titre, débiteur, année d'émission et année d'échéance ; si le titre est à intérêt unique, ajouter un U Actions, etc. : Nature du titre, nom et siège de la société, valeur nominale par titre	Valeur comptable selon bilan de clôture Montant en francs	Valeur imposable		Rendement comptabilisé Exercice 2026 resp. 2025/2026 Montant en francs
Pour les actions, etc. : Nombre de titres			en % ou par titre (unité)	Total Montant en francs	
1	2	3	4	5	6
Report des feuilles supplémentaires					
Report de la feuille complémentaire « imputation d'impôts étrangers prélevés à la source », formule DA-2					
Total II					

Nous attestons que les indications ci-dessus sont exactes et complètes:

Lieu et date

Signature valable de la société